

Participation au Fonds de Solidarité pour le Logement



Communauté de Communes du Pays de Saint Fulgent-Les Essarts

Coraline DELOUVEE

Pôle Développement et Aménagement

Service Habitat

2 rue Jules Verne

85 250 SAINT FULGENT

Tel : 02 51 43 81 61

habitat@ccfulgent-essarts.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) est l'une des actions du Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD).

Ce Fonds est indispensable pour atteindre les deux enjeux suivants :

- Soutenir le maintien dans leur logement des populations défavorisées ;
- Faciliter l'accès à un logement locatif aux populations défavorisées.

TYPE D'AIDE

Participation financière

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts

ENVELOPPE BUDGETAIRE AU TITRE DE L'ANNEE EN COURS

Pas d'information relative au budget.